



# PÜLSA

## Trio de bal à la voix

Dernière mise à jour : 2024.11

### Responsable admin :

Alexis Lecointe – [contact@balalavoix.org](mailto:contact@balalavoix.org) – 09 67 25 44 44 & 07 82 26 04 56

## FACTURATION

C'est l'**association Balalavoix** qui émettra la facture. Nous pouvons vous fournir un devis si vous le souhaitez. Voici les informations de l'association :

|                 |   |
|-----------------|---|
| Adresse         | 18 Le Pommier, 23400 Saint-Moreil   |
| Site internet   | <a href="https://les-volets-jaunes.org/balalavoix">https://les-volets-jaunes.org/balalavoix</a> |
| SIRET           | 924 447 279 00010 (92444727900010)  |
| RNA             | W231000733  |
| Représentée par | Alexis Lecointe, membre de la collégiale et responsable administratif                           |

Merci de régler par **virement bancaire dans les jours suivant la prestation**, sur le compte suivant :

Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique  
BIC = CCBPFRPPBDX

IBAN = 10907 00272 96221666758 59

Les 3 artistes sont des amateures, et ne percevront donc pas de salaire. Le montant de la prestation ira intégralement à l'association Balalavoix.

## RÉMUNÉRATION

### Frais kilométriques

En plus du montant de la prestation négocié, et hors cas particulier d'accord pré-établi, les frais kilométriques seront remboursés aux artistes sur la base du montant Aller-Retour depuis Saint-Moreil (23400) jusqu'au lieu de la prestation, **au tarif de 0,3€ / km** parcouru. Ce montant peut être intégré dans le même virement que la prestation.

### Pass

Dans le cas d'une soirée ou d'un festival, merci de fournir à chacun·e des artistes un « pass » pour participer gratuitement aux activités du festival, notamment les bals